



Le 1^{er} avril 2015

Par courriel et messenger

Maître Véronique Dubois

Secrétaire

Régie de l'énergie

Tour de la Bourse

800, rue du Square-Victoria

Bureau 2.55

Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Jean-Olivier Tremblay
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-5197
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : Suivi des décisions D-2012-127 (R-3770-2011) et
D-2014-101 (R-3863-2013)
Notre référence : R047962 JOT**

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint le premier rapport du projet Lecture à distance (le « projet LAD ») d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution (le « Distributeur »), produit sur une base annuelle au 31 mars de chaque année en suivi de la décision D-2014-101.

Le Distributeur demande respectueusement à la Régie de l'énergie d'être dispensé de présenter les analyses suivantes à compter du prochain suivi annuel : comparaison des scénarios (tableau 3), gains directs du projet LAD (tableau 5) et analyse financière et impact du projet LAD sur les revenus requis (tableau 7), le tout pour les motifs indiqués dans le rapport du suivi annuel ci-joint.

Nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

(s) Jean-Olivier Tremblay

Jean-Olivier Tremblay, avocat

JOT/sg

p.j.

c.c. M. André Potvin
M. François G. Hébert